

## « Concevoir une nouvelle médiathèque au Bois-d'Oingt »

### 1<sup>ère</sup> partie : Deux hypothèses sont proposées par la BDP :

A partir du résumé des options proposées par la BDP en février 2009

#### Projection 1 : mise à niveau d'une médiathèque communale

La première alternative serait de redéfinir un projet à l'échelle du Bois d'Oingt

**La surface pressentie est de 180 m<sup>2</sup>** (0.09 m<sup>2</sup>/habitant). Cette superficie permettrait à la bibliothèque d'assurer pleinement ses missions et de disposer les documents de manière attractive, d'avoir des espaces libres pour la lecture ou la consultation sur place, de faciliter les déplacements et de consacrer une partie de l'espace à la mise en place d'animations.

Les préconisations concernant le personnel sont les suivantes : **1 cadre C** (filière culturelle) à **temps plein ( en plus des bénévoles)**.

La bibliothèque proposerait une **offre multi-support**. ( livres, CD, DVD, revues...)

#### Projection 2 : une médiathèque à vocation territoriale

Le territoire desservi par la médiathèque du Bois d'Oingt serait celui correspondant aux communes de l'ouest et du nord-ouest de la Communauté de communes (le sud et l'est étant déjà desservis par Theizé, Bagnols et Chatillon/Chessy). A savoir : **le Bois d'Oingt, Chamelet, Jarnioux, Legny, Letra, Moiré**, Oingt, Saint Laurent d'Oingt, **Sainte Paule**, Saint Vérand, **Ternand, Ville sur Jarnioux**. Soit environ 9000 habitants. On peut considérer que les populations correspondant aux communes disposant déjà d'un équipement de lecture publique peuvent être soustraites (Chamelet , Oingt, Saint Laurent d'Oingt et Saint Vérand).

La médiathèque à vocation territoriale du Bois d'Oingt desservirait donc une population d'environ 5500 habitants.

**La surface pressentie est d'environ 500 m<sup>2</sup>** (0.09 m<sup>2</sup>/habitant).

Les préconisations concernant l'équipe pour un projet de ce type sont les suivants : **1 cadre B** (filière culturelle) à **plein temps** et **2 cadre C à plein temps**.

Elle proposerait une **offre multi-support ( livres, CD, DVD...) importante**.

Au final, elle pourrait accueillir un public élargi dont les écoles et les publics spécifiques actuellement non desservies par les bibliothèques existantes.

### 2<sup>ème</sup> partie : Les besoins pour la population du Bois-d'Oingt Quels types de publics ? Quels services ?

#### 1. Les espaces publics

Attractifs, ils sont destinés à accueillir le public dans de bonnes conditions.

##### - L'Espace Accueil

C'est le lieu qui donne envie d'entrer, de rester. Sa surface ne peut être réduite à la seule installation d'une banque de prêt. Prévoir un ou deux postes de travail informatique, des panneaux d'affichages et matériel d'information.

- **L'Espace Enfants** Un zonage par âge permet aux tout-petits (bacs + podiums ou tapis spécifique, coussins, poufs...) de « lire » en toute sérénité, les plus grands disposant d'un espace convivial avec chauffeuses près des bd (en bacs) et des périodiques.

Les documents seront sur rayonnages et en bacs pour **les activités de prêt**.

**La consultation sur place** nécessite des tables et chaises. . Cet espace doit être visible depuis la banque de prêt.

Sous la dénomination **heure du conte** avec éventuellement **des gradins** recouverts de coussins..

- **L'Espace adultes** (et adolescents)

L'espace peut se répartir en deux zones ; il doit être très mobile pour permettre des aménagements successifs via le mobilier.

L'espace le plus vaste est destiné **au prêt** : Il est équipé en rayonnages, bacs et mobiliers. L'espace **consultation sur place, ouvrages de références** est équipé en tables et chaises, de rayonnages, d'un poste de consultation du catalogue informatisé (OPAC) et/ou d'un poste multimédia avec accès Internet et cédérom.

- **L'Espace revues**

C'est une **zone de lecture sur place** des revues. Conviviale. C'est une zone attractive qui doit être visible de l'extérieur et/ou de l'entrée.

## 2. Les espaces dédiés aux activités du personnel

Il peut s'agir d'un seul local d'environ 20 m<sup>2</sup> (minimum) avec **stockage de documents** (préparation passage du bibliobus), rangement de matériel, bureau polyvalent ou de 2 espaces séparés dont l'un sera plus dédié au **travail interne**.

**Les « magasins »** : livres moins utilisés non accessibles au public = livres anciens ( Le Bois-d'Oingt a une bibliothèque de la fin du 19<sup>e</sup> siècle), livres de référence, livres liés à des activités scolaires ou accueil de groupes...

## 3. Les services pouvant être communs avec d'autres activités :

- **Les sanitaires**

internes et publics : de 15 à 20 m<sup>2</sup>, il doivent être normalisés pour un accueil handicapé

- **Un ascenseur**

*Certains lieux peuvent être liés à l'animation culturelle générale du village : la médiathèque en dispose, mais sans en avoir l'exclusivité :*

- **Une salle d'exposition**

- **les espaces extérieurs : le parc et les parkings...**

*Réunion commission- Médiathèque- Avril 2009*

## 3<sup>ème</sup> partie : Les atouts du Bois-d'Oingt

Il y a une très bonne équipe de bénévoles, très motivée, et un poste à temps partiel de catégorie C.

Il y a déjà un public de tous âges

Il y a un budget d'achat de livres correct, qui permet déjà d'avoir un nombre intéressant de livres neufs et de revues chaque année.

Il y a des possibilités d'attirer un public nouveau :

- en direction des jeunes : Le Bois-d'Oingt a 2 collèges et un nombre important de collégiens venus d'autres communes : une médiathèque disposant de locaux agréables, de services diversifiés, et d'horaires adaptés, peut devenir un lieu attractif pour ces jeunes attendant un car ou un parent.
- en direction des retraités et personnes âgées : venir passer un peu de temps dans un lieu confortable, proche du centre, rencontrer d'autres personnes, continuer à se cultiver. Actuellement, c'est impossible : il n'y a aucun endroit pour s'asseoir ou pour discuter à la médiathèque.

- en direction des jeunes parents

1. Première simulation : hypothèse moyenne (*plutôt basse*), entre les deux hypothèses proposées par la Bibliothèque départementale.

(Il s'agit d'une évaluation rapide qui demandera à être affinée.)

Objectif : Le Bois-d'Oingt cherche à répondre à ses propres besoins, mais avec un équipement dimensionné assez largement pour lui permettre d'accueillir des habitants d'autres communes. Il faudrait réserver des possibilités d'évolution et d'extension en cas de forte réussite.

**Pour 3000 habitants, il faudrait 300m<sup>2</sup> de surface utile de bibliothèque.**

Pour la construction ou l'aménagement, il faut prévoir **1500 euros le m<sup>2</sup>.**

Il faudrait donc un budget de **450 000 euros.**

Le Ministère de la culture (par l'intermédiaire de la DRAC = direction régionale des affaires culturelles), finance 30% des frais des travaux et des achats de mobiliers.

**Budget de la commune pour les travaux: 310 000 euros**

**(+ Budget DRAC 140 000 euros).**

La part de la commune peut se financer en deux ans, soit 155 000 euros par an, ou trois ans, soit 105 000 euros par an.

2. Les opportunités actuelles.

- Politique de soutien à l'économie et au bâtiment (de l'Etat et des collectivités locales)
- Disponibilité de la maison Pichat avec son parc, idéalement située au cœur du village. Emplacement permettant de conjuguer loisirs, repos, convivialité et culture pour tous les âges de la population
- Réflexion sur le PLU et le développement du village
- Croissance de population lié aux constructions de ces dernières années.
- Prochain contrat triennal : 2010-2012

3. Le Planning

2009 : Avoir un projet – Faire un dossier – décision du Conseil municipal- demandes de subventions à transmettre

2010 - faire un vrai projet d'architecte- Affiner les chiffrages- attendre réponses subventions

2011 – études techniques et début des travaux

2012- 2013 – transfert de la médiathèque actuelle et ouverture au public de la nouvelle médiathèque

*Le 18 mai 2009*

*Marie-France Rochard*